

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019
COMPTE RENDU SUCCINCT

Etaient présents : Mmes/MM. FOUILLER - GROSJEAN - DEBUE - MOREL - DANON - PALMA - SCHMITZ - SOLA - CASAMATTA - JULIEN - SILVY - DAMIGNANI - MAUREL - PHILIBERT - REYNAUD - FREYTAG - BILLAUD - LUSTENBERGER - MASSEY - CZIMER-SYLVESTRE - HERVIEUX - RAMOINO

Procurations : C. GIORGINI à V. DEBUE
 S. HOSTALERY à J. DANON
 F. UFFREN à E. PALMA
 A-M. ROUBAUD à C. BILLAUD

Absent : D. LAGORCE

Secrétaire : Pascal GROSJEAN

Les procès-verbaux des 14 et 21 mars 2019 sont approuvés.

Pour : 22

Abstention : 4

Question n°1 : FINANCES – Compte administratif 2018
Rapporteur : Jean-Louis SOLA

Le compte administratif pour l'exercice 2018 est arrêté comme suit :

SECTION INVESTISSEMENT	PREVU	REALISE
DEPENSES	4 985 166.81	2 822 950.11
RECETTES	4 985 166.81	2 688 994.52
RESULTAT 2018		- 133 955.59
RESULTAT 2017		1 289 500.40
RESULTAT DE CLOTURE		1 155 544.81
SECTION FONCTIONNEMENT	PREVU	REALISE
DEPENSES	5 717 892.00	4 778 662,85
RECETTES	5 717 892.00	5 695 811.26
RESULTAT 2018		917 148,41
RESULTAT 2017		0
RESULTAT DE CLOTURE		917 148,41

Pour : 22

Contre : 4

Question n°2 : FINANCES – Compte de gestion 2018
Rapporteur : Jean-Louis SOLA

Le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2017 est accepté comme suit :

Section	Résultat cumulé de clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2018	Résultat cumulé de clôture 2018
Investissement	1 289 500,40		- 133 955,59	1 155 544,81
Fonctionnement	970 109,08	970 109,08	917 148,41	917 148,41
Total	2 259 609,48	970 109,08	783 192,82	2 072 693,22

Pour : 22

Contre : 4

Question n° 3 : FINANCES – Affectation du résultat**Rapporteur : Jean-Louis SOLA**

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2017 est reporté comme suit :

- 917 148,41 € au compte 1068 – section d'investissement
- 1 155 544,81 € au compte R 001 – Section investissement

Pour : 22

Contre : 4

Question n° 4 : FINANCES – Vote des taux d'imposition 2019**Rapporteur : Jean-Louis SOLA**

Le conseil municipal décide du maintien, pour 2018, des taux d'imposition communaux, à savoir :

- Taxe d'habitation : 13.75%
- Taxe sur le foncier bâti : 27.95 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 66.33 %

Pour : 22

Contre : 4

Question n° 5 : FINANCES – Budget primitif 2019**Rapporteur : Jean-Louis SOLA**

Il est présenté au Conseil Municipal le projet de budget pour l'exercice 2019.

Ce budget peut se résumer ainsi :

- Section de fonctionnement équilibrée à la somme 5 183 807.00 euros
- Section d'investissement équilibrée à la somme de 3 946 820.76 euros

Pour : 13

Contre : 12

Abstention : 1

Question n° 6 : FINANCES – Subvention aux associations**Rapporteur : Claude MOREL**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer les subventions 2019 aux associations, telles que déclinées ci-dessous :

ASSOCIATIONS	ATTRIBUTION 2019
Amicale du Pesquier	2 200,00 €
Amicale Laïque FRJEP	1 000,00 €
Amicale des Pompiers	2 100,00 €
Fédération André Maginot - Caumont	200,00 €
La Boule Caumontoise	500,00 €
Club Echec Caumont	300,00 €
Don du Sang	600,00 €
Espace Gym	3 300,00 €
Caumont Foot Ball Club	5 000,00 €

Fourniguié	3 500,00 €
Chorale - Fourniguié	800,00 €
Judo Club Caumontois	2 800,00 €
Les Ecoliers de la Durance	400,00 €
Les Galopants	300,00 €
Les Galopants - Foulée Caumontoise	2 000,00 €
Le XIII Provençal Caumont	1 800,00 €
Mémoire de Poilus	400,00 €
Parlaren	200,00 €
Parlaren exceptionnel pour organisation Feu de la Saint Jean	900,00 €
Prévention routière	150,00 €
RCC XIII	3 000,00 €
La Chaine des Age	300,00 €
La Vigilante	1 300,00 €
Foot Vétérans	200,00 €
Les Amis de l'Orgue	1 100,00 €
Billard Caumontois	400,00 €
Ecole Caumontoise Rugby XIII	2 000,00 €
La pointe au clou	200,00 €
Ici et Maintenant	400,00 €
ASKR	150,00 €
Gloria Romana	1 800,00€
Sous total Total	39 300,00 €

Pour : 24
Abstention : 2

Question n° 7 : FINANCES – Convention entre la commune et le Comité des Fêtes
Rapporteur : Claude MOREL

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve ladite convention ;
- Autorise le Maire à la signer ;
- Décide le versement de 40 000,00 € au Comité des Fêtes.

Question n° 8 : FINANCES – Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes
Rapporteur : Claude MOREL

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle de 4 000,00 € au Comité des Fêtes pour aider à l'organisation de la Fête des 100 ans du Rugby.

Question n° 9 : FINANCES – Subvention aux coopératives scolaires Maternelle et Élémentaire
Rapporteur : Claude MOREL

Le conseil municipal décide d'allouer aux coopératives scolaires élémentaire et maternelle les aides ci-dessous indiquées :

	MONTANT DE LA SUBVENTION
COOPERATIVE ECOLE ELEMENTAIRE	6 000,00
COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE	1 800,00
TOTAL	7 800,00

Pour : 22

Abstention : 4

Question n° 10 : FINANCES – SUEZ – Convention d'hébergement Dolce Ô Service
Rapporteur : Joël FOUILLER

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la convention relative à la pose d'un récepteur de télé-relevé sur le toit d'un immeuble.

Question n° 11 : INFORMATION SUR LES DECISIONS DU MAIRE
Rapporteur : Joël FOUILLER

A 19h55, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.